

ACCORD DE CONFIDENTIALITÉ

Accord de confidentialité mutuel

Design produit et systèmes

PARTIE A — PARTIE DIVULGATRICE ET DESTINATAIRE

Halo Interface Studio

44 Montgomery St, San Francisco, CA 94104,
United States

PARTIE B — PARTIE DIVULGATRICE ET DESTINATAIRE

Ferndale Health Records

1200 Marina Blvd, Suite 400, San Mateo, CA
94403, United States

Le présent accord mutuel de non-divulgation régit l'échange d'informations confidentielles entre les parties désignées ci-dessous pendant qu'elles évaluent l'opportunité qui y est décrite.

N° D'ACCORD DE
CONFIDENTIALITÉ

NDA-2026-0091

DATE D'ENTRÉE EN
VIGUEUR

3 août 2026

ÉMIS LE

20 juillet 2026

DROIT APPLICABLE

**État de
Californie,
États-Unis**

Halo Interface Studio, Inc.

Confidentiel — préparé pour Ferndale Health Records. Ne pas diffuser au-delà des parties nommées.

EN BREF

ACCORD DE CONFIDENTIALITÉ

POUR SIGNATURE

NDA-2026-0091

N° DE CONTRAT

NDA-2026-0091

PARTIES

**Halo Interface
Studio et
Ferndale
Health
Records**DATE D'ENTRÉE EN
VIGUEUR**3 août 2026**

DURÉE

14 semaines

DROIT APPLICABLE

**État de
Californie,
États-Unis**

STATUT

**Pour
signature**

EN BREF

La structure de cet accord

DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR

3 août 2026

La date à partir de laquelle la divulgation peut commencer

DURÉE

14 semaines

La confidentialité survit à l'expiration

OBJET

Design produit et systèmes

Une interface plus sereine et un système de design auquel les cliniciens peuvent faire confiance.

DROIT APPLICABLE

État de Californie, États-Unis

Comté de San Francisco, Californie

PARTIES

Deux

Halo Interface Studio et Ferndale Health Records

01

Objet et contexte

L'application clinique de Ferndale Health Records s'est développée fonctionnalité par fonctionnalité depuis 2019, et les cliniciens perdent aujourd'hui un temps précieux à cause de formulaires incohérents, d'alertes noyées et d'un flux de saisie qui s'oppose à la façon dont les équipes soignantes travaillent réellement. Voici le plan pour lui donner un système cohérent — avant que cela ne pèse sur la prochaine discussion de renouvellement.

Préambule

L'application clinique de Ferndale Health Records a accumulé de nouveaux modules pendant six ans sans langage de design commun, et les cliniciens alternent désormais entre trois dispositions de graphiques différentes selon le module par lequel ils sont entrés. Les tickets d'assistance liés à la confusion de navigation ont augmenté de 34 % d'une année sur l'autre, et deux clients établissements de santé ont directement évoqué l'interface lors de discussions de renouvellement.

Halo Interface Studio propose un engagement de quatorze semaines pour repenser l'application clinique autour d'une colonne de navigation unique, d'une hiérarchie d'alertes unique et d'une bibliothèque de composants documentée que l'équipe interne de Ferndale pourra maintenir après la passation. Les sections suivantes présentent l'approche, le périmètre, le calendrier et l'investissement.

**PARTIE A – PARTIE DIVULGATRICE
ET DESTINATAIRE****Halo Interface Studio**

Halo Interface Studio, Inc. · EIN 94-3312890

44 Montgomery St, San Francisco, CA 94104,
United States

studio@halointerface.com · +1 415 555 0176
· halointerface.com

**PARTIE B – PARTIE DIVULGATRICE
ET DESTINATAIRE****Ferndale Health Records**

Ferndale Health Records, Inc.

1200 Marina Blvd, Suite 400, San Mateo, CA
94403, United States

priya.anand@ferndalehealth.com · +1 650
555 0148

Conditions de l'accord

01

1. Définition des informations confidentielles

« Informations confidentielles » désigne toute information non publique divulguée par une partie (la « Partie divulgatrice ») à l'autre (la « Partie destinataire »), que ce soit oralement, par écrit ou sous toute autre forme, qui est désignée comme confidentielle ou qu'une personne raisonnable comprendrait comme confidentielle compte tenu de sa nature et des circonstances de la divulgation. Cela inclut, sans limitation, les informations techniques, commerciales, financières et opérationnelles, les plans produits, les prix, les listes de clients et la stratégie commerciale.

Les informations confidentielles incluent également l'existence et le contenu du présent accord ainsi que le fait que Halo Interface Studio et Ferndale Health Records sont en discussion au sujet de l'Objet.

02

2. Obligations de la partie destinataire

La Partie destinataire utilisera les informations confidentielles uniquement aux fins de l'Objet et ne les divulguera à aucun tiers sans le consentement écrit préalable de la Partie divulgatrice. La Partie destinataire protégera les informations confidentielles en faisant preuve au moins du même degré de diligence qu'elle applique à ses propres informations d'importance similaire, et en aucun cas d'un degré de diligence inférieur à ce qui est raisonnable.

La Partie destinataire ne peut divulguer les informations confidentielles qu'à ses employés, dirigeants et conseillers professionnels qui ont besoin d'en connaître aux fins de l'Objet et qui sont liés par des obligations de confidentialité au moins aussi protectrices que celles du présent accord. La Partie destinataire demeure responsable de toute violation commise par ces personnes.

03

3. Exclusions

Les obligations du présent accord ne s'appliquent pas aux informations dont la Partie destinataire peut démontrer qu'elles : (a) étaient légalement en sa possession avant la divulgation, sans obligation de confidentialité ; (b) sont ou deviennent publiquement accessibles autrement que par un manquement de la Partie destinataire ; (c) sont légalement reçues d'un tiers sans restriction ; ou (d) sont développées de manière indépendante par la Partie destinataire sans utilisation ni référence aux informations confidentielles.

Si la Partie destinataire est tenue par la loi, un règlement ou une décision de justice de divulguer des informations confidentielles, elle peut le faire à condition, dans la mesure légalement permise, d'en informer rapidement la Partie divulgatrice et de lui apporter une assistance raisonnable pour obtenir un traitement protecteur.

04

4. Durée et survie

Le présent accord prend effet à la date d'effet et se poursuit pendant la durée indiquée ci-dessus, sauf résiliation anticipée par l'une ou l'autre des parties moyennant un préavis écrit de trente (30) jours. La résiliation ne dégage aucune des parties des obligations nées avant la résiliation.

Les obligations de confidentialité de la Partie destinataire survivent à la résiliation ou à l'expiration et se poursuivent pendant trois (3) ans par la suite, à l'exception des obligations relatives aux informations constituant un secret commercial, qui se poursuivent aussi longtemps que ces informations demeurent un secret commercial au regard du droit applicable.

05

5. Restitution ou destruction des documents

Sur demande écrite de la Partie divulgatrice, ou à la résiliation ou à l'expiration du présent accord, la Partie destinataire restituera rapidement, ou, au choix de la Partie divulgatrice, détruira toutes les informations confidentielles en sa possession ou sous son contrôle, ainsi que toutes les copies, notes et documents dérivés, et certifiera par écrit, sur demande, cette destruction, signée par un responsable habilité.

La Partie destinataire peut conserver une copie d'archive uniquement pour se conformer aux exigences légales ou réglementaires de conservation, ou des copies conservées dans le cadre de sauvegardes électroniques de routine, à condition que ces documents conservés restent soumis aux obligations de confidentialité du présent accord.

réparation inadéquate. En conséquence, la Partie divulgateur est en droit de demander une injonction ou toute autre réparation équitable, sans avoir à fournir de caution, en plus de tout autre recours disponible en droit ou en équité.

Le présent accord n'accorde aucune licence ni aucun droit de propriété sur les informations confidentielles, ni aucune obligation d'engager une relation d'affaires ultérieure. Chaque partie conserve tous les droits sur ses propres informations confidentielles.

DROIT APPLICABLE

État de Californie, États-Unis

JURIDICTION

Comté de San Francisco, Californie

En signant ci-dessous, chaque partie accepte d'être liée par les termes du présent Accord de confidentialité mutuel à compter de la date d'effet. Le présent accord peut être signé en plusieurs exemplaires, y compris par signature électronique, chacun étant réputé constituer un original.

POUR HALO INTERFACE STUDIO

Halo Interface Studio

Signataire autorisé

Date

POUR FERNDALÉ HEALTH RECORDS

Priya Anand

VP Produit, expérience clinicien

Date

Halo Interface Studio — Service juridique

44 Montgomery St, San Francisco, CA 94104, États-Unis

studio@halointerface.com · +1 415 555 0176 · halointerface.com

Halo Interface Studio, Inc. · EIN 94-3312890